

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018
DU 29 NOVEMBRE
AU 6 DÉCEMBRE

VOTONS

éducation
Sud

ELECTIONS.SUDEDUCATION.ORG
Union
syndicale
Solidaires

Quatre pages Spécial Premier degré #1

UNE AUTRE ÉCOLE

ÉGALITAIRE, ÉMANCIPATRICE, COOPÉRATIVE
PUBLIQUE, LAÏQUE ET GRATUITE

MOINS D'ÉLÈVES PAR CLASSE
DES MÉTHODES ET DES PROGRAMMES ADAPTÉS
UNE ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE REPENSÉE
ÉGALITÉ SUR TOUT LE TERRITOIRE

VOTONS

éducation
Sud

Fédération SUD éducation
31 rue de la Grange aux belles
75010 Paris
fede@sudeducation.org

Égalitaire, émancipatrice, coopérative : pour former les acteurs et actrices de la société de demain.

Une école pour tou-te-s, une place pour chacun-e : **moins d'élèves par classe !**

Une école publique, laïque et gratuite.



« CETTE ANNÉE, J'AI UN CP À 12 ! MAIS CE QUE LE MINISTRE SE GARDE BIEN DE DIRE, C'EST QUE J'AI AUSSI 15 CE2 ! »

MICHÈLE, PE EN ÉCOLE PRIMAIRE

Des méthodes et des programmes adaptés, qui favorisent l'expérimentation, l'esprit critique, la coopération et qui réaffirment l'importance de toutes les disciplines.

Une évaluation au service des élèves et des personnels, opposée à toute idée de compétition et de concurrence

Une école adaptée aux tout-e-s petit-e-s : la reconnaissance de la spécificité de l'accueil et de l'encadrement en classes maternelles.

Une organisation du temps scolaire qui prend en compte les besoins des enfants (sur la journée, la semaine, l'année).

Un temps de classe différencié et adapté à l'âge des enfants.



« LE MERCREDI, MES ÉLÈVES DE 3 ET 4 ANS ONT BIEN COMPRIS QU'IL N'Y AVAIT CLASSE QUE LE MATIN ET ÇA, ÇA LES REND DÉJÀ JOYEUX ! »

PASCALE, PE EN MATERNELLE

L'égalité sur tout le territoire, y compris zones prioritaires et rurales, outre-mer...

Un financement équitable des écoles et du service public d'éducation, indépendant des inégalités entre communes.

Un droit des élèves à la continuité d'enseignement : remplacements systématiques et stables par des personnels titulaires.



« CE MATIN, 6 COLLÈGUES ABSENT-E-S, GRIPPÉ-E-S ; UNE SEULE COLLÈGUE REMPLAÇANTE ARRIVE. 86 ÉLÈVES DE MATERNELLE SANS ENSEIGNANT-E ONT DONC ÉTÉ RÉPARTIS DANS LES 8 CLASSES ! »

GENEVIÈVE, PE DANS UNE GROSSE ÉCOLE

Une école qui revendique et assure l'égalité filles-garçons et lutte contre toutes les formes de discrimination.

Une prise en charge de la difficulté scolaire par l'éducation nationale sur le temps de classe, des réseaux d'aide complets et des personnels spécialisés partout.

Une organisation du temps scolaire qui permet plus d'adultes que de classes : 18 heures devant les élèves et 6h de concertation.

LE SYNDICAT QUI NE BAISSÉ PAS LES BRAS !

- FAUVEUR -

POURQUOI DES ÉLU-E-S SUD ?

INTERCATÉGORIEL

SUD ÉDUCATION RASSEMBLE TOUS LES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET NON ENSEIGNANTS, TITULAIRES ET PRÉCAIRES...

SOLIDAIRE ET INTERPROFESSIONNEL

SUD ÉDUCATION AGIT AU SEIN DE L'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES, REGROUPANT DES SYNDICATS DE LA FONCTION PUBLIQUE COMME DU SECTEUR PRIVÉ.

DÉMOCRATIQUE

CE SONT LES ADHÉRENT-E-S QUI DÉBATTENT ET PRENNENT LES DÉCISIONS DANS LE CADRE DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES. TOU-TE-S LES ÉLU-E-S ET DÉCHARGÉ-E-S SONT EN POSTE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET NE PEUVENT AVOIR PLUS D'UN MI-TEMPS DE DÉCHARGE

Une élection, 4 votes :

- **CTM** : instance traitant des orientations pour l'école et des statuts des personnels.

La présence de SUD au CTM détermine sa représentativité et donc ses droits syndicaux (préavis de grève, réunions d'information syndicale, formations, décharges, autorisations d'absence...).

- **CAPN** : instance traitant des personnels au niveau national (mutations)...

- **CAPD** : instance traitant des personnels au niveau départemental : (mouvement, carrière...)

- **CTA** : orientations académiques, carte scolaire, plan de formation (déclinaison départementale : CTSD).

D'autres instances dépendent des résultats obtenus aux élections : CAEN, CDEN (Conseils académique et départemental de l'Éducation nationale où siègent aussi des représentant-e-s des collectivités locales et des usagers de l'école), et CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, qui traite des problèmes de santé et de sécurité des salarié-e-s et de leurs conditions de travail).

L'objectif pour SUD Éducation ne se limite pas à faire élire des technicien-ne-s de la gestion des carrières. Nous voulons nous doter de représentant-e-s indépendant-e-s et combatif-ve-s pour :

- défendre tou-te-s les collègues,
- faire respecter des règles d'équité et de transparence dans les décisions,
- obtenir des informations, les diffuser auprès des personnels,
- porter nos questions et nos revendications, organiser les luttes et obtenir un rapport de force favorable pour faire aboutir ces revendications.

VOTONS

éducation
SUD